Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 14 (1900)

Heft: 1

Artikel: Notes sur quelques changements d'armoiries aux XIIe et XIIIe siècles

Autor: Bouly de Lesdain, L.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-768519

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Schweizer Archiv für Heraldik.
Archives Héraldiques Suisses.

1900 Jahrgang / Année XIV No. 1.

Notes sur quelques changements d'armoiries aux XIIe et XIIIe siècles.

Par L. Bouly de Lesdain.

En 1190, Gui de Villers-Outreau use d'un sceau équestre sur lequel il est représenté armé d'un bouclier à la bordure de vair [1]. En 1247, Gui, sire de Villers-Outreau, scelle d'un sceau armorial, portant un écu à la croix engrêlée, brisé d'un lambel de cinq pendants [2] et Le Carpentier blasonne les armes de cette famille *de gueules, à la croix dentelée d'or* [3]. Il n'existe malheureusement aucune généalogie qui nous renseigne sur la filiation de ses membres [4], mais on trouve en 1275 Gui, sire de Villers-Outreau, et en 1280 Jean, sire de Villers-Outreau, qui s'arment tous deux, sur un sceau armorial, d'un écu au lion. En 1311, un autre Jean, fils du précédent, également sire de Villers-Outreau, porte dans les mêmes conditions un écu au sautoir [5].

Le sceau armorial de Jean, sire de Bouchavesne, en 1217, offre un écu à l'orle d'hermine [6]. Sur un sceau de même nature appartenant à Gilles, sire de Bouchavesne, en 1266, l'ecu est chargé d'une croix engrêlée [7], et les armoriaux modernes feront porter à cette famille *d'or, à la croix engrêlée de gueules* [8].

Gautier de Gonnelieu, en 1233, scelle d'un sceau armorial portant un écu à l'orle. Barthélemy et Buridan, Raoul, sire de Bantouzel en 1263, Jean en 1322, en 1243 et 1306, avec des sceaux de même nature, remplacent l'orle par une croix denchée brisée d'un lambel de cinq pendants pour le premier, de trois pour le second [9]. Nous n'avons pu en découvrir les émaux.

---

[1] Demay, *Sceaux de la Flandre,* N° 1721.

[2] Id., *Ibid.,* N° 1722.

[3] *Histoire de Cambray et du Cambrésis,* T. II, p. 1062.

[4] Une généalogie très discutable a été donné par Le Carpentier, *Histoire de Cambray et du Cambrésis,* T. II, p. 330 à 332. D'autres indications, qui ne nous semblent pas plus certaines ont été publiées par l'abbé Cailliez, dans sa *Notice historique sur Villers-Outreau et l'ancienne seigneurie de Mondétour,* ap. *Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai,* T. XXXV, p. 357 et suiv.

[5] Demay, *Sceaux de la Flandre,* N°s 1723, 1725 et 1726.

[6] Demay, *Sceaux de l'Artois,* N° 200.

[7] Id., *Ibid.,* N° 199.

[8] Le Carpentier, *Histoire de Cambray et du Cambrésis,* T. I, IIIe partie, p. 286.

[9] Demay, *Sceaux de la Flandre,* N°s 964 à 966. Cf. *Sceaux de l'Artois,* N° 806.

Sur trois sceaux armoriaux, Baudouin d'Aubigny-au-Bac en 1286, porte une croix engrêlée au lambel de cinq pendants, tandis que Jean d'Aubigny en 1236, et un autre Jean, fils du précédent, en 1252, s'arment d'un chevronné, brisé pour le second d'un lambel de cinq pendants [1]. Le Carpentier donne a cette famille un écu *d'azur, à trois chevrons alaisés d'or* [2].

Citons enfin, dans le même ordre d'idées, le sceau armorial de Thomas, sire de Cantaing, en 1293, qui porte un écu à la croix denchée, brisé d'un canton de vair [3], alors que sa famille s'armait *d'or, à trois lions d'azur, armés et lampassés de gueules* [4].

Avant d'adopter l'écu *de gueules, semé de trèfles d'or, à deux bars adossés du même brochant,* qui formera leurs armes définitives [5], les comtes de Clermont en Beauvoisis ont également hésité sur le choix d'un emblême héraldique. Un croquis généalogique nous semble encore ici indispensable [6].

Renaud II,
Comte de Clermont
† vers 1162

Raoul, Comte de Clermont, Connétable de France † 1191	**Simon,** Sire d'Ailly	**Marguerite,** ép. Gui III de Senlis
Catherine ép. Louis de Blois	**Raoul,** Sire d'Ailly † 1214	
	Simon, Sire d'Ailly et de Nesle † 1288	

Raoul II, Connétable de France † 1302	**Gui,** Sire d'Offemont, Maréchal de France † 1302	**Simon,** Evêque de Beauvais † 1312
Alix, ép. 1° Guill. de Flandre 2° Jean de Châlon	**Jean I,** Sire d'Offemont, Queux de France † 1352	
	Gui II, Sire de Mello, Maréchal de France † 1352	

[1] Demay, *Sceaux de la Flandre,* Nos 447 à 449.

[2] *Op. cit.,* T. I, IIIe partie, p. 121.

[3] Demay, *Sceaux de la Flandre,* N° 681.

[4] Id., *Ibid.,* N° 680. *Les blasons et cris d'armes,* p. 23. — Cf. Le Carpentier, *Op. cit.,* T. II, p. 358.

[5] Navarre, *Armorial,* Nos 920 à 924. *Armorial de Picardie,* ap. *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie,* T. XVIII, p. 300.

[6] Les éléments en sont empruntés au P. Anselme, *Histoire généalogique,* T. VI, pp. 45 et 750 et à Eug. de Lépinois, *Recherches historiques et critiques sur l'ancien comté et les comtes de Clermont en Beauvoisis du XIe au XIIIe siècle,* pp. 321 et suiv.

On possède de Renaud II un sceau équestre, au gonfanon, pendu à un acte non daté, mais postérieur à 1120; il ne porte naturellement aucune trace d'armoiries [1]. Renaud avait épousé en secondes noces Clémence, fille de Renaud Ier, comte de Bar, qui ne lui donna pas moins de huit enfants. Nous n'en retiendrons ici que deux.

L'ainé, Raoul Ier, obtint après 1150 l'épée de connétable. On lui connaît deux sceaux équestres, sans contre-sceaux. Le plus ancien, en 1162, est au gonfanon, comme celui de son père, et n'offre pas d'armoiries [2]. Le second, en 1183, le montre armé d'un bouclier sur lequel on entrevoit un lion [3]. Raoul mourut en 1191, ne laissant que des filles. L'une d'elles, Catherine, épousa Louis, comte de Blois. Un sceau de 1211 nous offre son image, tandis que le contre-sceau porte un écu parti: au 1er une bande accompagnée de six merlettes (pour son mari), au 2e cinq gerbes en croix (comme armes personnelles) [4]. Son fils Thibaud II, comte de Blois et de Clermont, paraît, sur un sceau postérieur de deux ans à celui-ci, armé d'un bouclier à la bande coticée sur champ de croisettes; l'écu figuré sur le contre-sceau est chargé de six gerbes en orle [5].

Simon, frère de Raoul, continua la postérité masculine. Il eût pour fils un autre Raoul, qui épousa Gertrude de Nesle, d'où le nom de Clermont-Nesle donné parfois à sa famille. Il usait en 1203 d'un sceau équestre avec contre-sceau armorial; le bouclier, de même que l'écu du contre-sceau, porte cinq gerbes en croix [6]. Notons ici que son cousin germain, Gui IV de Senlis, bouteiller de France, portait les mêmes armes sur un sceau de 1203 [7].

A Raoul succéda Simon. Celui-ci abandonna les gerbes de la génération précédente, et adopta pour armes deux bars adossés, que l'on rencontre pour la première fois en 1246, sur un sceau équestre avec contre-sceau armorial [8]. On n'a pas oublié que, par sa bisaieule, Simon était allié à la maison de Bar, qui portait *d'azur, semé de croisettes recroisetées au pied fiché d'or, à deux bars adossés du même brochant.*

Simon, qui mourut en 1288, laissa une nombreuse postérité.

Raoul, connétable dès 1287, mort à Courtrai en 1302, fit successivement usage de deux sceaux, tous deux équestres, avec contre-sceaux armoriaux. Le plus ancien, en 1272, antérieur par conséquent à la mort de son père, offre les armes définitives des Clermont: les deux bars adossés sur un semis de trèfles; le

---

[1] Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, N° 1041.
[2] Demay, *Sceaux de la Normandie*, N° 33.
[3] Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, N° 1042.
[4] Id., *Ibid.*, N° 957.
[5] Id., *Ibid.*, N° 958.
[6] Id., *Ibid.*, N° 1849.
[7] Id., *Ibid.*, N° 273.
[8] Id., *Ibid.*, N° 1850. — Une empreinte de 1282 a été catalogguée par de Raadt, *Sceaux armoriés des Pays-Bas*, T. II, p. 219.

tout est brisé d'un lambel de cinq pendants[1]. Le second, en 1289, offre les mêmes armes, mais le lambel a disparu[2].

Une de ses filles, Alix, épousa successivement Guillaume de Flandre, sire de Tenremonde et Jean de Châlon, sire d'Arlay. Un sceau de 1314 nous montre son image accostée a dextre de l'écu de son second mari, à sénestre, de l'écu du premier; sous chaque écu, un travail représente deux bars adossés sur un semis de trèfles[3]. Nous ne connaissons aucun autre exemple de femme ayant ainsi porté simultanément les armes de ses deux maris.

Raoul eût pour frère puîné Guy, sire de Breteuil et d'Offemont, maréchal de France, qui périt également à Courtrai. Nous ne connaissons de lui aucun sceau[4], mais sa descendance, qui fournit un queux, deux maréchaux de France et un maréchal du duc de Normandie (le futur Charles V) portait de même que Raoul[5]. Les sceaux de son petit-fils Gui II, sire de Mello et maréchal de France, mort en 1352, offrent une particularité assez curieuse. En 1348 et 1352 (13 mars) Gui fait usage d'un petit sceau armorial sur lequel il brise d'un lion à dextre[6]: l'animal est sans doute emprunté aux armes de Marguerite de Thorote, sa grand-mère, qui portait *de gueules, au lion d'argent*[7]. Sur un sceau commun d'Edouard de Beaujeu et de Gui, tous deux maréchaux de France, en 1349, l'écu de Clermont-Nesle figure sans brisure[8]; il en est de même, le 8 juin 1350 et le 17 avril 1352, sur deux petits sceaux équestres différents, sans contre-sceaux[9].

Simon, évêque de Beauvais, frère de Raoul II et de Guy a laissé un sceau de 1306, sur lequel est gravée son effigie, sans armoiries; le contre-sceau porte les armes de sa pairie: *d'or, à la croix de gueules, cantonnée de quatre clefs du même*[10].

Les châtelains de Noyon et de Thourotte portaient primitivement une fasce, qu'ils abandonnèrent dans la seconde moitié du XIIIe siècle, pour s'armer *d'argent, au lion de gueules*[11].

---

[1] Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, N° 3057.

[2] De Raadt, *Sceaux armoriés des Pays-Bas*, T. II, p. 219. — Une empreinte de 1292 a été cataloguée par Douet d'Arcq, *Op. cit.*, N° 195.

Un très curieux inventaire des biens de Raoul, dressé le 22 novembre 1302, a été publié par Mgr. Dehaisnes dans ses *Documents et extraits divers concernant l'Histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut avant le XVe siècle*, Première partie, pp. 124 et suiv.

[3] Douet d'Arcq, *Op. cit.*, N° 1682. — Châlon-Arlay porte *de gueules, à la bande d'or, chargée en chef d'une étoile de sable.*

[4] Le P. Anselme lui donne, nous ne savons sur quelle autorité, *écartelé: au 1er et 4e de Clermont Nesle; aux 2e et 3e bandé d'or et de gueules, au canton de Montmorency-Beaussault.*

[5] Demay, *Sceaux Clairambault*, N°s 2609 à 2613. *Sceaux de la Picardie*, N° 4.

[6] Demay, *Sceaux Clairambault*, N°s 6697 et 6698.

[7] Marguerite était arrière-petite fille de Guillaume, mentionné dans la généalogie suivante.

[8] Demay, *Sceaux Clairambault*, N° 6590.

[9] Demay, *Sceaux de la Picardie*, N° 4; *Sceaux Clairambault*, N° 6699.

[10] Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, N° 6515.

[11] Nous empruntons les éléments de la généalogie qui va suivre à *l'Histoire généalogique de la Maison royale de Dreux*, de du Chesne, pp. 28 à 31.

Le sceau armorial de Jean II, en 1193, porte un écu parti: au 1er une fasce; au 2e, un palé de vair et de ... sous un chef chargé d'une vivre [1]. Nous n'avons pu découvrir l'origine du 2e.

Jean II laissa une nombreuse postérité. Son second fils Guillaume usait, en 1233, d'un sceau équestre avec contre-sceau armorial: les deux écus portent une fasce, surmontée d'un lion passant [2]. La même année, Gaucher son frère scellait d'un sceau armorial portant une fasce au lion brochant [3]. Les sceaux de Raoul, évêque de Verdun, en 1238 et de Robert, évêque de Liège, en 1243, portent simplement l'image de leurs propriétaires, en vêtements sacerdotaux [4].

En 1289, Ansoul, sire d'Offemont, fils de Guillaume, use d'un sceau armorial chargé d'un écu semé de croisettes recroisetées au pied fiché, au lion [5].

Roger, Sire de Thourotte, Châtelain de Noyon et de Coucy

- **Jean,** Châtelain de Noyon et de Thourotte
  - **Jean II,** Châtelain de Noyon et de Thourotte viv. 1193
    - **Jean III,** Châtelain de Noyon et de Thourotte
      - **Robert,** Evêque de Laon † 1297
      - **Raoul,** Archevêque de Lyon † 1288
      - **Gaucher,** Châtelain de Noyon, Sire d'Honnecourt
        - **Jean IV,** Châtelain de Noyon, Sire d'Honnecourt
        - **Aubert**
    - **Guillaume**
      - **Ansoul,** Sire d'Offemont
    - **Gaucher**
    - **Raoul,** Evêque de Verdun
    - **Robert,** Evêque de Liège
- **Gui,** Châtelain de Coucy

Nous revenons maintenant au fils aîné, Jean III, châtelain de Noyon et de Thourotte comme son père. On lui connaît trois sceaux. Le plus ancien,

---

[1] Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives,* N° 5315.

[2] Id., *Ibid.,* N° 3699.

[3] Id., *Ibid.,* N° 3700.

[4] Id., *Ibid.,* N° 6927. Demay, *Sceaux de la Flandre,* N° 5900.

[5] Demay, *Sceaux de la Flandre,* N° 1407. — Un empreinte de 1292 a été cataloguée par de Raadt, *Sceaux armoriés des Pays-Bas,* T. III, p. 58.

en 1239, est équestre, avec contre-sceau armorial; les deux autres en 1245 et 1250, sont armoriaux, sans contre-sceau: ils présentent cette particularité assez rare, que la forme en est triangulaire. Sur tous les trois, l'écu porte simplement une fasce [1]. Sa femme, Lucie de Honnecourt, châtelaine de Nesle, posséda successivement deux sceaux, en 1207 et 1223; le premier offre son image tenant de la main droite un écu illisible; cet écu ne figure plus sur le second, mais celui-ci est muni d'un contre-sceau portant un écu losangé [2].

Lucie était veuve en premières noces de Jean de Villers-Guislain, qui se qualifiait à cause d'elle sire de Honnecourt; il faisait usage en 1198 d'un sceau équestre, qui le montre armé d'un bouclier losangé [3]. On ignore naturellement les émaux de ces armes, mais une famille de Villers, assez répandue dans tout le nord de la France, a porté *de sable, à dix losanges d'or, 3, 3, 3 et 1* [4].

De ce premier mariage, naquit un fils, Jean, qui prenait en 1226 la qualification de sire de Honnecourt, et s'armait d'un lion, sur un sceau équestre, avec contre-sceau armorial; le contre-sceau offre cette particularité que le lion est contourné [5]. Jean vivait encore en 1229 [6]. L'année suivante, on trouve un Gautier, sire de Honnecourt, que nous croyons fils de Jean, et qui, sur un sceau équestre avec contre-sceau armorial, revient au losangé [7].

De Jean III, que nous avons abandonné un moment, naquirent au moins trois fils:

1° Robert, évêque de Laon, dont nous ne connaisons aucun sceau.

2° Raoul, archevêque de Lyon, qui use, en 1286, d'un sceau sur lequel son image est accompagnée à dextre d'un lion et à sénestre d'une fleur de lys [8].

3° Enfin Gaucher, châtelain de Noyon et de Thourotte, et sire d'Honnecourt, probablement après la mort de son neveu. Le plus ancien de ses deux sceaux, en 1260, est armorial, et porte une fasce, au lambel de cinq pendants; trois ans plus tard, sur un sceau équestre, sans contre-sceau, le bouclier est orné d'un lion [9].

C'est également le lion que porteront ses deux enfants, Jean IV et Aubert. On connaît au premier deux sceaux, l'un armorial en 1282 [10], l'autre équestre avec contre-sceau de même de 1301 [11]. Aubert scelle en 1312 d'un sceau armorial avec contre-sceau de même: l'écu est brisé d'un lambel de trois pendants [12].

---

[1] Douet d'Arcq, *Op. cit.*, N°s 3701, 5316 et 5317.
[2] Demay, *Sceaux de la Flandre*, N°s 1099 et 5563.
[3] Id., *Ibid.*, N° 1718.
[4] Quelques auteurs font les losanges d'argent.
[5] Demay, *Sceaux de la Flandre*, N° 1719.
[6] Le Carpentier, *Histoire de Cambray et du Cambrésis*, T. II, p. 1059.
[7] Demay, *Sceaux de la Flandre*, N° 1098.
[8] Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, N° 3619.
[9] Demay, *Sceaux de la Flandre*, N°s 5566 et 5567.
[10] Id., *Ibid.*, N° 1651.
[11] Id., *Sceaux de la Picardie*, N° 1024. *Sceaux de L'Artois*, N° 1803.
[12] Douet d'Arcq, *Op. cit.*, N° 3698.

Le tableau généalogique donné à la page précédente montre que les châtelains de Coucy, qu'il ne faut pas confondre avec les sires du même nom, procédaient d'une même souche que les châtelains de Noyon et de Thourotte. Le plus ancien sceau que nous connaissions est celui de Gui, châtelain de Coucy à la fin du XIIe siècle; l'acte qu'il authentique est sans date, mais il est certainement antérieur à 1200. Le sceau, du type armorial, porte un écu à la fasce et à la bordure [1].

On possède encore les sceaux de Gui, sire de la Ferté-Bliard et châtelain de Coucy, en 1200 [2]; de Renaud, châtelain de Coucy, en 1246 [3], et de Simon, châtelain de Coucy, en 1265 [4]. Tous sont du type armorial, et offrent une fasce accompagnée d'un lion passant au canton dextre.

Nous avons déjà signalé, dans les *Archives héraldiques,* l'intérêt que présentent les plus anciens sceaux des comtes de Saint-Pol de la maison de Candavène [5]. Nous croyons devoir y revenir aujourd'hui, en faisant toujours précéder nos observations d'un croquis généalogique [6].

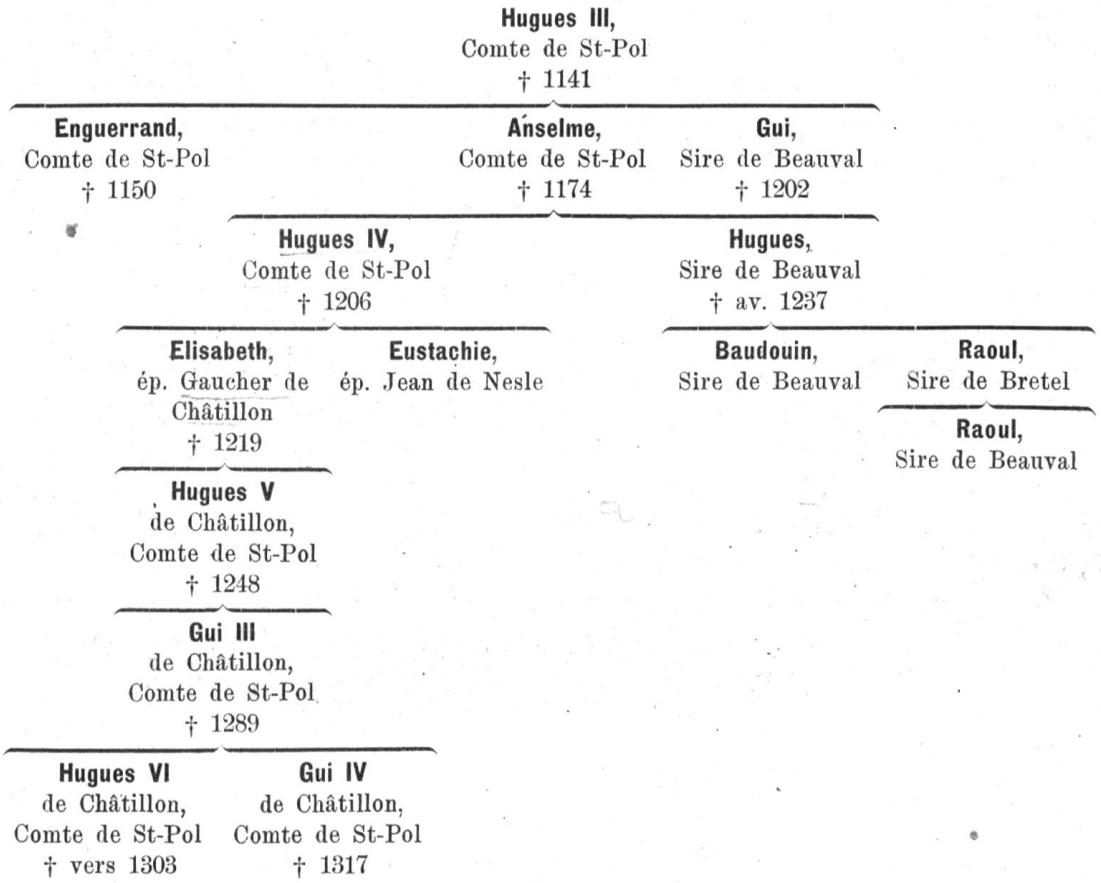

[1] Demay, *Sceaux de la Picardie*, N° 1016.

[2] Id., *Ibid.*, N° 1017. Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, N° 5292.

[3] Douet d'Arcq, *Op. cit.*, N° 5293.

[4] Demay, *Sceaux de la Picardie*, N° 1018.

[5] N° 2 de 1897.

[6] Les éléments en sont empruntés à du Chesne, *Histoire de la Maison de Châstillon sur Marne*, pp. 50 et suiv., au P. Turpin, *Comitum Terranensium seu Ternensium, modo*

Les sceaux d'Enguerrand, dont on possède deux exemplaires différents, appendus à des actes sans date, mais antérieurs à 1150, portent l'image du comte, armé d'un long bouclier à umbo. Dans le champ figurent une ou plusieurs gerbes, suivant les exemplaires [1].

Anselme, son frère et successeur, fit également usage de deux sceaux; le plus ancien, antérieur à 1150, est au type équestre, sans rien de particulier [2]. La housse du cheval porte des gerbes sur le second, dont on possède deux empreintes de 1162 et 1164; cette dernière est munie d'un contre-sceau sur lequel figure une aigle [3].

Nous ne connaissons aucun sceau de Gui, tige des sires de Beauval, mais il existe de son fils Hugues un sceau équestre, avec contre-sceau armorial, appendu à des actes de 1223 et 1226; les deux empreintes, un peu frustes, permettent de soupçonner des gerbes sur le bouclier; on en distingue nettement cinq, en croix, sur l'écu du contre-sceau [4]. Les mêmes armes se rencontrent en 1240 sur le sceau équestre avec contre-sceau armorial de Baudouin son fils aîné [5], et sur le sceau armorial de Raoul, sire de Bretel, son troisième fils [6] Robert, sire de Beauval, ne porte que trois gerbes en 1262 sur un sceau armorial [7], mais Robert, son successeur, nous montre de nouveau les cinq gerbes en 1285 sur un sceau équestre avec contre-sceau armorial [8].

Hugues IV, fils d'Anselme, se servit, comme son père de deux sceaux. Le premier, en 1176, est au type de chasse, et n'offre naturellement pas d'armoiries [9]. Le deuxième, en 1190 et 1201, est au type équestre, avec bouclier orné de deux lions léopardés; les contre-sceaux, également équestres, présentent entre eux quelques différences sans intérêt [10]. Hugues avait épousé Yolande fille de Baudouin IV, comte de Hainaut et veuve d'Ives, comte de Soissons dont un sceau de 1201 offre l'image sans armoiries; une aigle est gravée sur le contre-sceau [11].

Anselme ne laissa que deux filles. La cadette Eustachie, épousa Jean de Nesle. Un sceau de 1232 offre son image, sans armoiries; au revers figure également une aigle [12]. La persistance de cet oiseau sur les contre-sceaux de la famille est à signaler.

S. Pauli ad Thenam annales historici et à *l'Art de vérifier les dates*, T. II, pp. 773 et suiv. Toutefois pour la branche de Beauval, nous suivons l'abbé Ch. Lefèvre, *Histoire des communes rurales de l'arrondissement de Doullens*, ap. *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, 3e série, T. IX, pp. 59 et suiv.

[1] Demay, *Sceaux de la Flandre*, N° 285. *Sceaux de l'Artois*, N° 69.

[2] Id., *Sceaux de la Flandre*, N° 286.

[3] Id., *Ibid.*, N° 287. *Sceaux de la Picardie*, N° 209.

[4] Demay, *Sceaux de l'Artois*, N° 229. *Sceaux de la Picardie*, N° 213.

[5] Demay, *Sceaux de la Picardie*, N° 210.

[6] Theod. Lefèvre, *Op. cit.*, p. 142.

[7] Demay, *Sceaux de l'Artois*, N° 152.

[8] Id., *Ibid.*, N° 153.

[9] Id., *Sceaux de la Flandre*, N° 288.

[10] Douet d'Arcq, *Op. cit.*, N° 361. Demay, *Sceaux de l'Artois*, N° 70.

[11] Demay, *Sceaux de l'Artois*, N° 71.

[12] Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, N° 3051.

L'aînée, Elisabeth, épousa Gaucher de Châtillon, et dévint ainsi la tige des Châtillon St-Pol. Elle fit usage de trois sceaux, qui portent tous son image, sans armoiries, et n'ont d'intérêt pour nous que par les contre-sceaux. Sur les deux plus anciens, en 1214 et 1222, figure l'écu de Châtillon, *de gueules, à trois pals de vair, au chef d'or,* sans brisure [1]. Son mari lui-même d'ailleurs, portait les armes pleines [2]. Le troisième contre-sceau, en 1234, offre un écu parti de deux lions léopardés et de cinq gerbes [3]. Elisabeth réunit ainsi les gerbes ordinaires de Candavêne aux deux lions qu'avait adoptés son pére.

Avant de dire un mot des Châtillon, il convient de signaler encore deux Candavène qui ne figurent sur aucune généalogie, et dont l'existence est cependant attestée par leur sceaux. En 1234, Soyer de Candavène, sur un sceau armorial, porte un écu parti: au 1er deux demi léopards mouvants du parti; au 2e trois demi gerbes et une entière; au lambel de sept pendants brochant [4]. En 1260 et 1264, Gui Candavène, châtelain de Corbie, use d'un sceau du même type, chargé d'un écu d'hermine au lion couronné [5].

Hugues V, fils d'Elisabeth, porta simplement, sur trois sceaux équestres avec contre-sceaux armoriaux, les armes de Châtillon, brisées d'un lambel de quatre, cinq ou sept pendants [6]. Son petit-fils Gui III [7], et ses arrière petits-fils Hugues II [8] et Gui IV [9] gardèrent au sceau les armes de Châtillon St-Pol, mais reprirent au contre-sceau les armes de Candavène, représentées toutefois par un écu à trois gerbes.

Les Bouteiller de Senlis [10] ont porté, les uns *de gueules, à trois, cinq* ou *six gerbes d'or,* les autres *écartelé d'or et de gueules.*

Le plus ancien sceau connu de cette famille est celui de Gui, «pincerne», en 1186; il est du type équestre. L'écu porte des armoiries, malheureusement indistinctes [11].

De lui vinrent Gui III, bouteiller de France, et Nevelon, tige des sires de Braceuse. Du vivant de son père, en 1186, Gui III scellait d'un sceau équestre, avec contre-sceau armorial portant trois gerbes; en 1203, il use d'un sceau du même type, mais avec cinq gerbes en croix [12]. En 1223, sa femme,

---

[1] Demay, *Sceaux de la Picardie,* N° 30. *Sceaux de l'Artois,* N° 72.
[2] Demay, *Sceaux de l'Artois,* N° 74.
[3] Id., *Ibid.,* N° 73.
[4] De Raadt, *Sceaux armoriés des Pays-Bas,* T. I, p. 474.
[5] Douet d'Arcq, *Op. cit.,* N° 5290. Demay, *Sceaux de la Picardie,* N° 211.
[6] Douet d'Arcq, *Op. cit.,* Nos 362, 363 et 365.
[7] Id., *Ibid.,* N° 367.
[8] Id., *Ibid.,* N° 368.
[9] Id., *Ibid.,* N° 370. Demay, *Sceaux de la Picardie,* N° 75.
[10] Nous empruntons cette généalogie à du Chesne, *Histoire de la Maison des Bouteillers de Senlis.* Paris, 1879, in-8.
[11] Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives,* N° 271.
[12] Id., *Ibid.,* Nos 272 et 273.

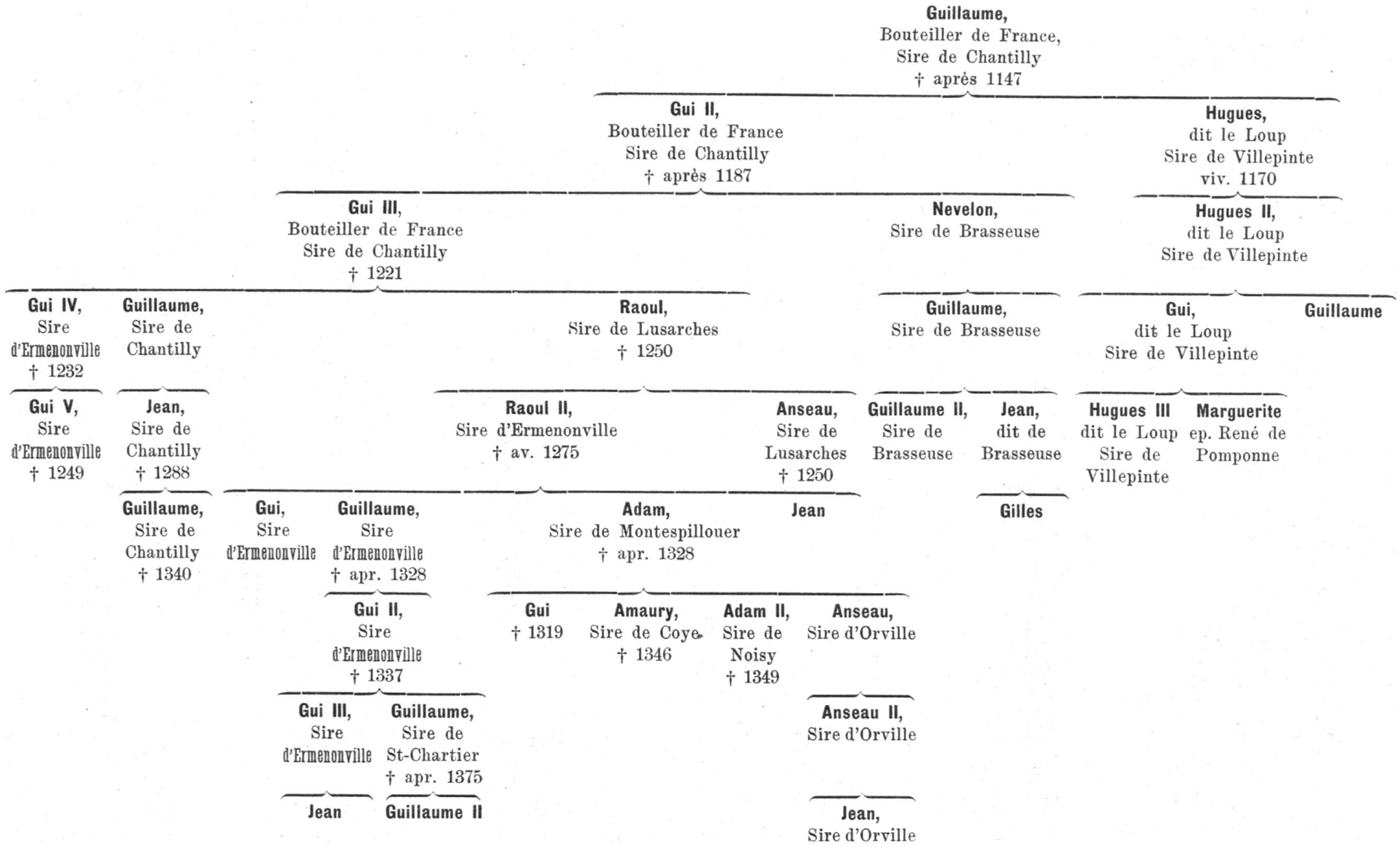
Guillaume, Bouteiller de France, Sire de Chantilly † après 1147
Gui II, Bouteiller de France Sire de Chantilly † après 1187
Hugues, dit le Loup Sire de Villepinte viv. 1170
Gui III, Bouteiller de France Sire de Chantilly † 1221
Nevelon, Sire de Brasseuse
Hugues II, dit le Loup Sire de Villepinte
Gui IV, Sire d'Ermenonville † 1232
Guillaume, Sire de Chantilly
Raoul, Sire de Lusarches † 1250
Guillaume, Sire de Brasseuse
Gui, dit le Loup Sire de Villepinte
Guillaume
Gui V, Sire d'Ermenonville † 1249
Jean, Sire de Chantilly † 1288
Raoul II, Sire d'Ermenonville † av. 1275
Anseau, Sire de Lusarches † 1250
Guillaume II, Sire de Brasseuse
Jean, dit de Brasseuse
Hugues III dit le Loup Sire de Villepinte
Marguerite ep. René de Pomponne
Guillaume, Sire de Chantilly † 1340
Gui, Sire d'Ermenonville
Guillaume, Sire d'Ermenonville † apr. 1328
Adam, Sire de Montespillouer † apr. 1328
Jean
Gilles
Gui II, Sire d'Ermenonville † 1337
Gui † 1319
Amaury, Sire de Coye † 1346
Adam II, Sire de Noisy † 1349
Anseau, Sire d'Orville
Gui III, Sire d'Ermenonville
Guillaume, Sire de St-Chartier † apr. 1375
Anseau II, Sire d'Orville
Jean
Guillaume II
Jean, Sire d'Orville

Elisabeth (de Trie?) scelle d'un sceau à effigie simple, avec contre-sceau armorial orné d'une seule gerbe [1].

Gui III laissa trois fils:

1° Gui IV, sire d'Ermenonville. — Un sceau armorial de 1217, sans contre-sceau, offre un écu à trois gerbes [2]. Nous ne connaissons aucun sceau de Gui V, son fils, mais il portait, au dire de du Chesne, cinq coupes en croix [3]. Notons ici que cet auteur voit toujours des coupes et non des gerbes dans les figures un peu indistinctes, il faut bien le dire, qui chargent l'écu des premiers seigneurs de Senlis.

2° Guillaume, sire de Chantilly, dont nous ne possédons non plus point de sceau. — Son fils Jean porte, en 1256, six gerbes, 3, 2 et 1 sur un sceau équestre sans contre-sceau; [4] il n'y a pas d'armoiries sur le sceau de Jeanne d'Aunoy, sa femme, en 1272 [5]. Guillaume, fils de Jean, s'arme en 1326 de cinq gerbes en croix sur un sceau équestre avec contre-sceau armorial [6].

3° Raoul, sire de Lusarches. — Il use en 1228 d'un sceau armorial à trois gerbes, sans brisure; une seule gerbe figure dans le champ même du contre-sceau [7]. Du Chesne se trompe donc lorsqu'il écrit que Raoul «retint aussi «les anciennes armes de Senlis, qui sont «*escartelées d'or et de gueulles,* «laissant celles des *cinq couppes,* que les Bouteillers de France, ses ancestres, «avoient portées aux seigneurs de Chantilly aisnez de la maison» [8].

De Raoul vinrent Raoul II et Anseau, sire de Lusarches.

Ce dernier abandonna les armes primitives de sa maison, pour adopter un écartelé, au lambel de cinq pendants, que nous rencontrons en 1285 sur un sceau armorial avec contre-sceau de même [9]. A propos de cet écartelé, le P. Menestrier dit gravement que les Bouteiller de Senlis «a cause de leur charge, «prirent les armes de la Bouteillerie, ou Echançonnerie écartelé d'or et de gueules. «L'or représentant la coupe et le gueules le vin» [10].

Raoul II, l'aîné, sire d'Ermenonville, portait trois gerbes en 1266, sur un sceau armorial avec contre-sceau de même, et six gerbes, 3, 2 et 1, en 1274, sur un sceau équestre avec contre-sceau armorial [11]. Ses descendants suivirent l'exemple de leur oncle, et adoptèrent l'écartelé. Raoul laissa une postérité fort nombreuse.

1° Gui, sire d'Ermenonville. — On en possède un sceau équestre avec contre-sceau armorial [12].

---

[1] Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives,* N° 1521.
[2] Id., *Ibid.,* N° 1520.
[3] *Histoire de la Maison des Bouteillers de Senlis,* p. 29.
[4] Douet d'Arcq., *Op. cit.,* N° 1530.
[5] Id., *Ibid.,* N° 1722.
[6] Demay, *Sceaux de la Picardie.* N° 187.
[7] Douet d'Arcq, *Op. cit.,* N° 1527.
[8] *Histoire de la Maison des Bouteillers de Senlis,* p. 13.
[9] Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives,* N° 1518.
[10] *Origine des armoiries,* p. 228.
[11] Id., *Ibid.,* N°s 1528 et 1531.
[12] Id., *Ibid.,* N° 1522.

2° Guillaume, sire d'Ermenonville après la mort de son frère aîné. — Sur des sceaux armoriaux de ses arrière petits-fils, Jean, en 1393 et Guillaume II en 1386 et 1387, figure également l'écu écartelé, brisé pour le second d'un lambel[1]. En 1379, un Guillaume le Bouteiller brisait d'une bordure[2]: nous le regarderions volontiers comme ne faisant qu'un seul personnage avec Guillaume II: on se trouverait alors ici en présence d'un changement de brisure, fait extrêmement rare.

3° Adam, sire de Montespillouer. — Un sceau armorial, avec contre-sceau de même, remontant à 1307, offre l'écu écartelé, sans brisure[3]. Adam II, son troisième fils, brise en 1339 d'un lion passant au canton dextre Anseau II son petit-fils et Jean, son arrière petit-fils, brisaient de même en 1393 et 1389[4].

4° Jean. — Sur un sceau de 1309, il brisait d'un lambel de trois pendants, chaque pendant chargé de trois besants ou tourteaux[5].

Les sires de Brasseuse, issus de Gui II, gardèrent les armes primitives qu'ils brisèrent toutefois d'un lambel. On connaît deux sceaux de Guillaume, en 1234 et 1248. Le premier est armorial, avec contre-sceau de même; il porte trois gerbes, brisées d'un lambel de quatre pendants[6]. Le second équestre avec contre-sceau armorial; les gerbes y sont au nombre de cinq, rangées en croix; le lambel a cinq pendants au sceau, six au contre-sceau[7]. Gilles de Braceuse, son petit-fils, scelle en 1296 d'un sceau armorial sans contre-sceau: l'écu porte trois gerbes, une en chef à sénestre, et deux en pointe; une écusson d'hermine occupe le canton dextre; le tout est brisée d'un lambel de trois pendants[8]. Au même acte est appendu le sceau de Jeanne de Chaumont, sa mère, déjà veuve à cette époque; elle est représentée tenant de la main droite un écu chargé d'une croix de losanges; à sa droite figure un écu à trois gerbes, à sa gauche, un autre écu à neuf losanges, 3, 3, 2 et 1[9].

Nous devons enfin mentionner, avant d'abandonner cette famille, la branche des sires de Villepinte et de Charenton, détachée du tronc principal dans la seconde moitié du XIIe siècle. Le sceau armorial d'Hugues, dit le Leu, en 1231, porte une fasce accompagnée de huit canettes, quatre en chef et trois en pointe, 2 et 1[10]. En 1253, ses deux fils, Gui et Guillaume s'arment sur des sceaux armoriaux, de sept merlettes en orle, brisées, pour le second, d'un lambel de cinq pendants[11]. Hugues II, en 1281, charge un sceau armorial d'un écu à trois

[1] Demay, *Sceaux Clairambault*, N°s 1416, 1410 et 1411.
[2] Id., *Ibid*, N° 1409.
[3] Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, N° 1517.
[4] Demay, *Sceaux Clairambault*, N°s 1406, 1407 et 1414.
[5] Du Chesne, *Op. cit.*, p. 63.
[6] Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, N° 1556.
[7] Id., *Ibid.*, N° 1522.
[8] Id., *Ibid.*, N° 1544.
[9] Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, N° 1813.
[10] Id., *Ibid.*, N° 2622.
[11] Id, *Ibid.*, N°s 3890 et 3891.

merlettes, sous en chef chargé de quatre autres[1]. Le sceau de sa femme, Perronnelle, dite Comtesse, offre l'image de cette dame, sans armoiries[2]. Hugues avait une sœur, Marguerite, qui épousa Renaud de Pomponne; on ne relève non plus de traces d'armoiries sur le sceau de celle-ci, en 1282[3].

Les comtes de Flandre de la maison de Dampierre offrent aussi quelques exemples curieux de changements d'armoiries[4].

Gui de Dampierre,
ép. Mahaut de Bourbon

Archambaud VIII, Sire de Bourbon	**Guillaume,** ép. Marguerite de Flandre † 1243	**Gui,** Sire de Saint-Just

Guillaume, † 1246	**Gui,** Comte de Flandre † 1305	**Jean,** Sire de Dampierre et de St-Dizier

Robert, Comte de Flandre † 1322	**Guillaume,** Sire de Richebourg puis de Tenremonde † 1312	**Jean,** Evêque de Metz	**Baudouin**	**Philippe,** Comte de Chieti et de Lorette	**Jean,** Comte de Namur † 1330	**Gui,** Comte de Zélande † 1310	**Henri,** Comte de Lodz † 1337	**Jean,** Sire de Dampierre et de St-Dizier

Les comtes de Flandre portaient *d'or, au lion de sable, armé et lampassé de gueules;* les sires de Bourbon *d'or, au lion de gueules, accompagné de huit coquilles d'azur en orle;* les sires de Dampierre *de gueules, à deux léopards d'or.* Toutefois si, pour les premiers, on constate l'existence de ces armoiries dès 1162, on ne peut en citer, pour les deux autres familles, d'exemples antérieurs aux plus anciennes dates du tableau ci-dessus.

En 1211, sur un sceau équestre, avec contre-sceau armorial, Gui de Dampierre, époux de Mahaut, dame de Bourbon, s'arme d'un lion à l'orle d'étoiles[5]. Nous ne connaissons aucun sceau de son fils aîné, Achambaud VIII, sire de Bourbon, dont les descendants portèrent les armes que nous venons d'indiquer[6]. Les cadets, Guillaume, époux de Marguerite, comtesse de Flandre, et Gui, seigneur de St.-Just, usèrent des mêmes armes que leur père, en remplaçant toutefois les étoiles par des fleurs de lys. Ces armoiries se rencontrent, pour le premier,

---

[1] Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives,* N° 3892.
[2] Id., *Ibid.,* N° 3893.
[3] Id., *Ibid.,* N° 3270.
[4] Généalogie dressé d'après O. de Vrée, *Genealogia comitum Flandriæ*, T. I, tab. 11 et 12.
[5] Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives,* N° 1988.
[6] Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives,* N°s 445, 446 et 1500.

sur un sceau équestre avec contre-sceau armorial, en 1230[1]; pour le second, sur un sceau de même nature, en 1230, et sur un autre sceau, également équestre, muni en guise de contre-sceau d'une pierre antique, en 1249[2].

De Guillaume naquirent trois fils et deux filles. L'aîné, nommé Guillaume comme son père, fut comte de Flandre, et mourut sans enfants. Ses deux premiers sceaux, en 1234[3] et 1245[4] sont armoriaux et offrent le lion de Flandre. Un troisième sceau, en 1247, est équestre, avec contre-sceau armorial; un lion rampant couvre le bouclier, mais l'écu du contre-sceau porte deux lions passants[5]. Guillaume mourut vers 1251. Au mois de décembre de cette année, Béatrix de Brabant, sa veuve, scelle d'un sceau à effigie avec contre-sceau portant un écu au lion[6]: il est naturellement impossible de dire si celui-ci est le lion de Flandre ou de Brabant.

Le deuxième fils, Gui de Dampierre, régna sur la Flandre de 1279 à 1304. Son premier sceau, en 1234 et 1245 est armorial, et porte deux léopards brisés d'un lambel de cinq pendants[7]. En 1248, il s'arme, sur un sceau équestre, sans contre-sceau, de l'écu de Flandre brisé d'une cotice[8]. Enfin trois sceaux équestres de 1252[9], 1264—1290[10] et 1304[11] offrent les armes pleines; le contre-sceau des deux premiers est armorial; celui du troisième offre un type de fantaisie (dragon accosté de deux lions dans la position de l'affronté).

Gui épousa successivement Mahaut de Béthune et Isabelle de Luxembourg. La première, en 1251, scelle d'un sceau à effigie accostée de deux écus de Flandre brisés d'une cotice; au contre-sceau figure l'écu de Béthune (d'argent, à la fasce de gueules[12].) Isabelle, en 1290, use d'un sceau analogue; les trois écus sont au lion de Flandre[13].

Tous les fils de Gui portèrent les armes de Flandre diversement brisées[14]. Néanmoins le premier sceau d'Henri, comte de Lods, en 1315, représente celui-ci

---

[1] Douet d'Arcq, *Op. cit.*, N° 1992.

[2] Id., *Ibid.*, N°s 1989 et 1991.

[3] Ol. de Vrée, *Sigilla comitum Flandriæ*, p. 37.

[4] Douet d'Arcq, *Op. cit.*, N° 1993.

[5] Id., *Ibid.*, N° 628. Ol. de Vrée, *Op. cit.*, p. 38.

[6] Demay, *Sceaux de la Flandre*, N° 148.

[7] Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, N° 1990. Ol. de Vrée, *Sigilla comitum Flandriæ*, p. 39.

[8] Ol. de Vrée, *Op. cit.*, p. 40.

[9] Id., *Ibid.*, p. 41.

[10] Id., *Ibid.*, p. 46. Douet d'Arcq, *Op. cit.*, N° 629.

[11] Douet d'Arcq, *Op. cit.*, N° 630.

[12] Demay, *Sceaux de la Flandre*, N° 146

[13] Douet d'Arcq, *Op. cit.*, N° 631. — Un sceau gravé dans Ol. de Vrée, *Genealogia comitum Flandriæ*, T. I, pl. 86, offre un bâton componné.

[14] Voici l'indication des brisures que nous avons rencontrées:

A. Robert, plus tard comte de Flandre: lambel de trois ou cinq pendants. — Demay, *Sceaux de la Flandre*, N° 149. De Raadt, *Sceaux armoriés des Pays-Bas*, T. I, p. 455. De Vrée, *Sigilla comitum Flandriæ*, pp. 48 à 52.

L'inventaire des objets mobiliers trouvés à Courtrai après la mort de Robert, mentionne: «Item, un grant escu des armes monsingneur pour targier et deux

armé d'un écu semé de croisettes, à deux bars adossés brochant; le contre-sceau est au lion de Flandre brisé d'une bande. Deux autres sceaux équestres, avec contre-sceaux armoriaux, de 1317 et 1333, offrent ces mêmes armes, avec cette différence toutefois que le lion est couronné [1].

Le troisième fils enfin, Jean, seigneur de Dampierre et de St-Dizier, après avoir fait usage, en 1245, d'un sceau armorial portant un lion passant [2], adopte, en 1257, sur un sceau équestre avec contre-sceau armorial, le lion rampant, brisé d'un lambel de cinq pendants [3]. Ces armes furent conservées par ses descendants qui réduisirent toutefois à trois les pendants du lambel [4]. A la fin du XIVe siècle, l'*Armorial* de Navarre blasonne les armes du sire de Saint Dizier «de noir, à un lion d'or rampant à un lambel de gueules» [5].

La maison de Roye, en Picardie, prit pour armes définitives *de gueules, à la bande d'argent* [6].

Le plus ancien sceau connu de cette famille est celui de Barthélemy de Roye, chambrier de France, en 1205; il est armorial, avec contre-sceau du même type, et porte un écu coupé: le chef fretté, la pointe échiquetée. Les mêmes armes se rencontrent, en 1220, sur un sceau équestre avec contre-sceau armorial [7].

«vies escus des armes vieses a labiaus». — Dehaisnes, *Documents et extraits divers concernant l'histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut avant le XVe siècle,* Première partie, p. 247.

B. Guillaume, sire de Richebourg et plus tard de Tenremonde: bâton. — Douet d'Arcq, *Op. cit.,* N°s 632 et 633. De Raadt, *Op. cit.*
Le bâton serait componné suivant de Vrée, *Genealogia,* T. I, pl. 70.

C. Jean, évêque de Metz: une crosse en bande. — De Vrée, *Genealogia,* T. I, pl.
La crosse ne constitue pas ici à proprement parler une brisure, mais l'insigne de la dignité épiscopale.

D. Baudouin: bordure engrêlée. — Demay, *Sceaux de la Flandre,* N° 153. De Raadt, *Op. cit.* De Vrée, *Genealogia,* T. I, pl. 73.

E. Philippe, comte de Chieti et de Lorette: bâton chargé de trois coquilles. Douet d'Arcq. N° 635. De Raadt, *Op. et loc. cit.*
De Vrée a donné trois sceaux de ce personnage; sur le plus ancien, le bâton est chargé seulement de deux coquiles, une en chef, l'autre en pointe; sur les deux autres, le bâton ne porte aucune charge. — *Genealogia comitum Flandriæ,* T. I, pl. 75.

F. Jean, comte de Namur: armes pleines sur un sceau de 1298—1299, puis bâtons. — Demay, *Op. cit.,* N° 155. De Vrée, *Genealogia,* pl. 82 et 83.

G. Gui, comte de Zélande: bâton engrêlé. — Douet d'Arcq, *Op. cit.,* N° 634. Demay, *Op. cit.,* N° 157. De Raadt, *Op. et loc. cit.*

[1] Demay, *Sceaux de la Flandre,* N°s 161 à 163.

[2] Douet d'Arcq, *Op. cit.,* N° 1995.

[3] Demay, *Op. cit.,* N° 147.

[4] Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives,* N°s 287, 1994 et 1997.

[5] N° 651.

[6] *Armorial de Picardie,* ap. *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Picardie,* T. XVIII, p. 300.

[7] Douet d'Arcq, *Op. cit.,* N°s 334 et 335.

Rogues,
Sire de Roye
† après 1190

Raoul,
Sire de Roye

Barthélemy,
Chambrier de France

Pierre,
† 1248

Jean,
Sire de Roye

Nicolas,
Evêque de Noyon

Mathieu,
Sire de Roye
† 1300

Jean II,
Sire de Roye

Mathieu,
Sire du Plessiet

Albert,
Evêque de Laon

Mathieu,
Sire de Roye
† av 1380

Jean,
Chanoine de Senlis

Mathieu IV,
Sire du Plessiet,
Maître des arbalétriers
† 1380

Dreux,
Sire de Cangy
† après 1391

Jean,
Sire d'Aunoy

Le sceau de Nicolas, évêque de Noyon, en 1237, offre l'image du prélat, sans armoiries [1].

En 1224, Jean de Roye scelle d'un sceau équestre, sans contre-sceau; le bouclier, paraissant burelé, porte un écusson en abîme [2].

Sur le sceau armorial de Mathieu de Roye, en 1275, figure pour la première fois la bande, brisée d'un lambel de cinq pendants [3]. Elle se rencontre encore sur le sceau d'Albert, évêque de Laon, en 1336, avec cette particularité que l'image du prélat est ici accostée de deux écus: à dextre, Roye; à sénestre un écu à la bande chargée de trois coquilles. Le contre-sceau porte les armes de la pairie [4].

Mathieu IV, maître des Arbalétriers, porta également la bande au lambel sur des sceaux armoriaux de 1346 et 1347 [5]; son fils aîné, Jean, seigneur d'Aunoy, abandonna la brisure [6].

Un autre Jean de Roye, chanoine de Senlis et plus tard conseiller aux Enquêtes, scellait en 1324 d'un sceau armorial à l'écu fretté, les claire-voies semées d'aiglettes [7].

La maison de Dargies ou d'Argies, en Picardie, s'armait, aux XIVe et XVe siècles *d'or, à l'orle de neuf merlettes de* ... Ici une série de points,

---

[1] Id., *Ibid.*, N° 6747. — Le tableau qui suit est emprunté à l'*Histoire généalogique* du P. Anselme, T. VIII, pp. 6 et suiv.

[2] Demay, *Sceaux de la Picardie*, N° 603.

[3] Douet d'Arcq, *Op. cit.*, N° 3476.

[4] Demay, *Sceaux de la Picardie*, N° 1094.

[5] Id., *Sceaux Clairambault*, Nos 8082 à 8085.

[6] Id., N° 8080.

[7] Demay, *Sceaux de l'Artois*, N° 2479. — Une autre empreinte, de 1329, a été cataloguée par Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, N° 4409.

car l'émail de ces dernières est malaisé à déterminer. Les uns les font de gueules, les autres de sable. Il y a lieu d'en conclure que l'émail variait suivant les branches, mais nous ne savons quel était celui qui compétait à l'aînée [1].

Baudouin,
Sire de Dargies

- **Simon,** Sire de Dargies
  - **Renaud,** Sire de Dargies
    - **Gobert,** Sire de Dargies
  - **Simon,** Châtelain de Roye
- **Hugues,** Sire de Blanc-Fossé
  - **Hugues,** Sire de Blanc-Fossé

On possède de Baudouin un sceau équestre, sans contre-sceau, appendu à un charte de 1212: Le bouclier ne porte pas d'armoiries [2]. En 1232, Simon, son fils aîné, use d'un sceau équestre avec contre-sceau armorial; la seule empreinte que l'on en possède est un peu fruste: on croit cependant y reconnaître sept besants, 3, 3 et 1 sous un chef chargé d'un lambel [3]. La même année, le sceau d'Elisabeth, sa femme, fille de Renaud de Mello, offre l'image équestre de cette dame, sans trace d'armoiries [4].

De Simon vinrent deux fils, Renaud, sire de Dargies, et Simon, châtelain de Roye. Tous deux, sur des sceaux armoriaux de 1246 pour le premier et 1290 pour le second, s'arment de neuf merlettes en orle [5]. Il n'est pas sans intérêt d'observer ici que les Mello, famille de leur mère portaient *d'or, à*

---

[1] On trouve dans l'*Armorial* de Navarre:

M. Regnault Dargis. — D'or à une oille des mesletes noires.

M. Hue Dargis. — D'or à une oille de mesletes de gueules.

M. Jehan Dargis. — Sembablement, à un lambel d'azur.

Un *Armorial* publié dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Picardie,* et qui nous semble remonter au commencement du XVe siècle, sinon à la fin du XIVe, blasonne:

Le S^r. de Dargée. — D'or à une ourle de merlettes de gueules.

Enfin Berry, pour en finir avec les anciens, donne au sire d'Argies un écu d'or, à l'orle de merlettes de sable.

Les modernes font généralement les merlettes de sable. (Du Chesne, *Histoire de la Maison de Châstillon sur Marne,* p. 310. P. Labbe, *Le Blazon Royal,* p. 48. Le Carpentier, *Histoire de Cambray et du Cambrésis,* T. I, IIIe partie, p. 95. La Chesnaye des Bois, *Dictionaire de la Noblesse,* T. I, p. 392. P. Roger, *Noblesse et chevalerie des comtés de Flandre, d'Artois et de Picardie,* p. 221. H. Gourdon de Genouillac, *Recueil d'armoiries des maisons nobles de France,* p. 19. Ch. Grandmaison, *Dictionnaire héraldique,* col. 544).

Le fragment généalogique est dressé d'après du Chesne, *Histoire de la Maison de Châstillon-sur-Marne,* pp. 310 et suiv., et Le Carpentier, *Histoire de Cambray et du Cambrésis,* T. I, IIIe partie, pp. 95 et 96.

[2] Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives,* N° 2004.

[3] Id., *Ibid.,* N° 2009.

[4] Id., *Ibid.,* N° 2010.

[5] Demay, *Sceaux de la Picardie,* N° 287. Douet d'Arcq, *Op. cit.,* N° 5319.

deux fasces de gueules, à l'orle de neuf merlettes du même. Gobert, sire de Dargies, scellait en 1278 d'un sceau armorial portant également les neuf merlettes[1]; sa femme Ida (de Wallincourt?) place, en 1288, sur un sceau de même nature, un écu parti: au premier, des merlettes en orle; au second, un lion au lambel[2].

Quant à Hugues, second fils de Baudouin, un sceau équestre de 1239, sans contre-sceau, le montre armé d'un bouclier à deux bars adossés. En 1259, un autre Hugues, sire de Blanc-Fossé, que nous croyons son fils, use d'un sceau armorial où les deux bars brochent sur un semis de croisettes au pied fiché, et sont brisés d'un lambel de trois pendants[3].

Nous empruntons le croquis généalogique des Gavre, ainsi que bon nombre des renseignements qui suivent, à la notice publiée sur les sceaux de cette famille par M. le comte de Limburg-Stirum[4].

Rasse IV,
Sire de Gavre
† 1190

Rasse V,
Sire de Gavre
† entre 1207 et 1220

Rasse, Sire de Boulaer † avant 1216 — **Rasse VI,** Sire de Gavre † 1241 (?) — **Arnould,** † 1253 — **Philippe,** Sire d'Esclaibes † avant 1221

Rasse VII, Sire de Gavre † 1260 — **Rasse,** Sire de Liedekerke † 1289 ou 1290 — **Arnould,** Sire d'Impeghem — **Jean,** dit **Mulaert** Sire d'Exaerde — **Jean,** Sire d'Escornaix

Rasse VIII, Sire de Gavre † 1300 ou 1309 — **Rasse II,** Sire de Liedekerke † 1300 — **Jean** — **Jean,** Sire de Hérimelz † 1297 — **Rasse,** Sire d'Exaerde

De Rasse IV, qui mourut entre 1189 et 1190, on possède deux sceaux remontant aux armées 1166 et 1179; tous deux sont équestres, sans contre-sceau. Ce seigneur y figure armé d'un bouclier au trescheur[5].

Rasse V, son fils, fit également usage de deux sceaux, le plus ancien, en 1190 et 1195, simplement équestre[6]; l'autre, en 1212, équestre avec contre-sceau armorial[7]; le trescheur forme toujours l'unique charge de l'écu.

---

[1] Douet d'Arcq, *Op. cit.*, N° 2005.

[2] Demay, *Sceaux de la Picardie*, N° 282. — Wallincourt porte *d'argent, au lion de gueules.*

[3] Demay, *Op. cit.*, N°s 283 et 284.

[4] *Les sceaux de la famille de Gavre.* Bruxelles, 1891, in-8.

[5] Cte de Limburg-Stirum, *Les Sceaux de la famille de Gavre*, p. 9. *Rapports* de MM. de Ram, Gachard et de Reiffenberg *faits à la séance de la classe des lettres du 5 février 1849 concernant la statue de Godefroid de Bouillon*, p. 21.

[6] Cte de Limburg-Stirum, p. 9. Demay, *Sceaux de la Flandre*, N° 929.

[7] Cte de Limburg-Stirum, *Ibid.*

Ce Rasse laissa au moins quatre fils: Rasse, sire de Boulaer, Rasse VI de Gavre, Arnoul sire de Materne et Philippe, auteur probable de la maison d'Esclaibes.

Rasse de Boulaer, qui mourut avant son père, et ne transmit donc pas à ses enfants ses droits éventuels à la terre de Gavre, scellait en 1210 d'un sceau équestre avec contre-sceau armorial; le trescheur y figure brisé d'un lambel de six pendants. Sa femme Alix usait la même année d'un sceau à effigie ordinaire, et en 1232 d'un sceau équestre: aucun d'eux ne porte d'armoiries [1].

Le second fils, Rasse VI, hérita de la seigneurie de Gavre et de la bouteillerie de Flandre; il abandonna cependant les armes paternelles: un sceau équestre de 1237, avec contre-sceau armorial, le montre armé de trois lions [2], qu'il transmit à son fils aîné Rasse VII [3] ainsi qu'à la descendance de celui-ci [4]. Les héraldistes plus modernes blasonneront ces armes: *de gueules, à trois lions d'argent armés, lampassés et couronnés d'or* [5].

Rasse VII eût au moins trois frères: Rasse, sire de Liedekerke, Arnould, sire d'Impeghem, et Jean, dit Mulaert, sire d'Exaerde.

Le sire de Liedekerke, qui mourut en 1289 ou 1290, faisait usage dans sa jeunesse d'un sceau équestre qui le représentait en costume civil et sans armes [6]. Plus tard, il l'abandonna pour le sceau équestre ordinaire, avec contre-sceau armorial; on en connait deux types qui offrent quelques variantes, le plus ancien en 1248 [7], l'autre en 1270 à 1287 [8]: tous deux portent l'écu aux trois lions. En 1290, un troisième sceau, du même type, porte au contre-sceau un écu parti de Liedekerke et de Bréda [9]. Rasse avait hérité de cette terre en 1287.

On possède les sceaux de deux de ses fils. Rasse II, l'aîné, scellait du vivant de son père, en 1286 à 1289, d'un sceau armorial où les trois lions se trouvaient brisés d'un bâton [10]; en 1290 à 1293, sur un sceau équestre, il porte les armes pleines, tandis que le contre-sceau offre l'écu parti de Liedekerke et de Bréda [11]. Son frère cadet Henri, sire de Lombeke et d'Aschelteren, usait en 1286 et 1289 d'un sceau armorial aux trois lions brisés d'une bande de vair [12]: nous signalons ce fait, parce qu'il est très rare de rencontrer une brisure de fourrure.

---

[1] Id., *Ibid.*, p. 11.
[2] Id., *Ibid.*, p. 13. Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, N° 10395.
[3] Id., *Ibid.*, p. 15. Douet d'Arcq, *Op. cit.*, N° 10396.
[4] Id., *Ibid.*, pp. 16 et suiv. Douet d'Arcq, *Op. cit.*, N° 10397.
[5] Gailliard, *L'anchiene noblesse de la contée de Flandres*, p. 18.
[6] Cte de Limburg-Stirum, p. 20.
[7] Id., *Ibid.*
[8] Id., *Ibid.* De Raadt, *Sceaux armoriés des Pays-Bas*, T. I, p. 477. Demay, *Sceaux de la Flandre*, N° 931.
[9] Cte de Limburg-Stirum, p. 21. — Bréda porte *de gueules, à trois flanchis d'argent.*
[10] Id., p. 23. De Raadt, *Op. cit.*, p. 477. Demay, *Sceaux de la Flandre*, N° 1222.
[11] Cte de Limburg-Stirum, p. 23. De Raadt, p. 477.
[12] Cte de Limburg-Stirum, p. 23. De Raadt, T. II, p. 342.

Les armoriaux s'accordent à donner aux sires de Liedekerke un écu *de gueules, à trois lions d'or, armés et lampassés d'azur*[1].

Abandonnant maintenant la descendance de Rasse VII, nous revenons à son frère, Arnould, sire d'Impeghem; on ne connaît de celui-ci aucun sceau. Il eût pour fils Jean, sire de Hérimelz, qui scellait en 1279 et 1291 de deux sceaux armoriaux, présentant d'assez notables différences d'ornementation, mais portant tous deux un écu au lion et à la bordure engrêlée[2]. Ses descendants continuèrent à porter ces mêmes armes que l'on blasonnera plus tard *d'or, au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'azur, à la bordure engrêlée de sable*[3].

Nous ne connaissons non plus aucun sceau de Jean, dit Mulaert, sire d'Exaerde, frère d'Arnould d'Impeghem. Son fils Rasse, en 1303, use d'un sceau armorial portant trois lions au lambel[4]. Gailliard donne à cette branche un écu *de gueules, à trois lions d'or, armés et lampassés d'argent*[5].

Arnould, sire de Materne, et frère de Rasse VI, donna naissance à la branche d'Escornaix, qui porta *d'or, au double trescheur fleuronné de sinople, au chevron de gueules brochant*[6]. On relève notamment ces armoiries en 1237 sur le sceau équestre avec contre-sceau armorial d'Arnould lui-même[7], en 1287, sur le sceau équestre avec contre-sceau armorial de Jean, seigneur d'Escornaix, son fils; en 1305 et 1307, sur le sceau armorial d'un autre Jean, son petit-fils; en 1336, sur le sceau armorial d'Arnould, son arrière-petit-fils, etc.[8]

Quant aux sires d'Esclaibes, issus probablement de Philippe de Gavre, ils s'armaient *de gueules, à trois lions d'argent, couronnés d'or*[9].

---

[1] Gailliard, *L'anchiene noblesse de la Contée de Flandres*, p. 22. *Les blasons et cris d'armes*, p. 14.

[2] Cte de Limburg-Stirum, p. 15. De Raadt, T. I, p. 477 et 478.

[3] Gailliard, *L'anchiene noblesse*, p. 34. *Les blasons et cris d'armes*, p. 13. — Demay, *Sceaux de la Flandre*, Nos 922, 923, 928 et 934. De Raadt, *Sceaux armoriés des Pays-Bas*, T. I, p. 478.

[4] Demay, *Sceaux de la Flandre*, No 933.

[5] *Op. cit.*, p. 56.

[6] Navarre, *Armorial*, No 1201. *Les blasons et cris d'armes*, p. 14. Gailliard, *Op. cit.*, p. 20.

Adenès li Rois, dans *Les enfances Ogier*, décrit ainsi les armes imaginaires d'un héros non moins fictif, Gui de Saint-Omer:

Armes ot d'or a . i . vert cheveron
A un trechoir de gueules environ.
v. 5132–5133.

La ressemblance de ces armes avec celles des Gavre-Escornaix mérite d'être signalée

[7] Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, No 10394.

[8] Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, Nos 10381 et 10398. Demay, *Sceaux de la Flandre*, Nos 921, 926 et 927.

[9] *Les blasons et cris d'armes*, p. 10. Cf. Demay, *Sceaux de la Flandre*, Nos 814 et 815.